

# Nuipost

le journal **FO** des postiers de l'Isère

Avril 2011

n° 115

## Le pacte des loups

Comment qualifier autrement ce pacte "pour renforcer la compétitivité européenne" adopté le 11 mars dernier par 17 chefs d'États ?

- ⇒ Réforme des marchés du travail pour rendre l'emploi encore plus précaire et flexible,
- ⇒ Réformes fiscales pour baisser le taux d'imposition des entreprises et du "coût du travail",
- ⇒ Modérations salariales (ou gel) visant particulièrement les services publics,
- ⇒ Dégradation des systèmes de retraites et de santé alignés sur la situation démographique des pays et de "l'espérance de vie" des populations !!

**Voilà ce que l'Europe des loups capitalistes veut imposer aux peuples !**

### L'instauration d'une "règle d'or"

Pire si c'est possible, le gouvernement a présenté au conseil des ministres, le 16 mars, un projet de loi visant à inscrire dans la Constitution, l'équilibre des dépenses publiques.

Faire de l'équilibre budgétaire la règle à ne pas transgresser équivaldrait ni plus ni moins qu'à sacrifier l'ensemble des acquis sociaux, école, santé, sécu, retraite...

Cela signifierait l'austérité permanente pour l'ensemble des salariés et en tout premier lieu pour les fonctionnaires ...

**C'est aussi une remise en cause des principes de la République, nous aurons l'occasion d'y revenir !**

## Grève du mardi 29 mars et % de grévistes...

Difficile d'avoir les chiffres à l'Enseigne, elle ne communique pas !

27 % annoncé au centre financier et 17 % à la DOTC. 17% ? c'est bizarre, j'avais l'impression qu'il y en avait plus.

Ah mais c'est qu'ils prennent en compte tous les agents du service même ceux qui étaient absents le jour de grève (Temps partiels, RTT, maladie, etc...)

**Evidemment, ça change un peu les pourcentages, non ?**

Et puis, il y a mieux, au centre courrier d'Echirolles :

On arrive au boulot mercredi et on constate que sa tournée a été faite la veille. On interroge le chef :

"Pourquoi ma tournée est la seule du bureau à avoir été remplacée hier ?"

"D'abord c'est pas la seule, il y en a eu une autre et puis je savais pas si t'étais gréviste ou pas, alors..."

"Et pour l'autre collègue ?"

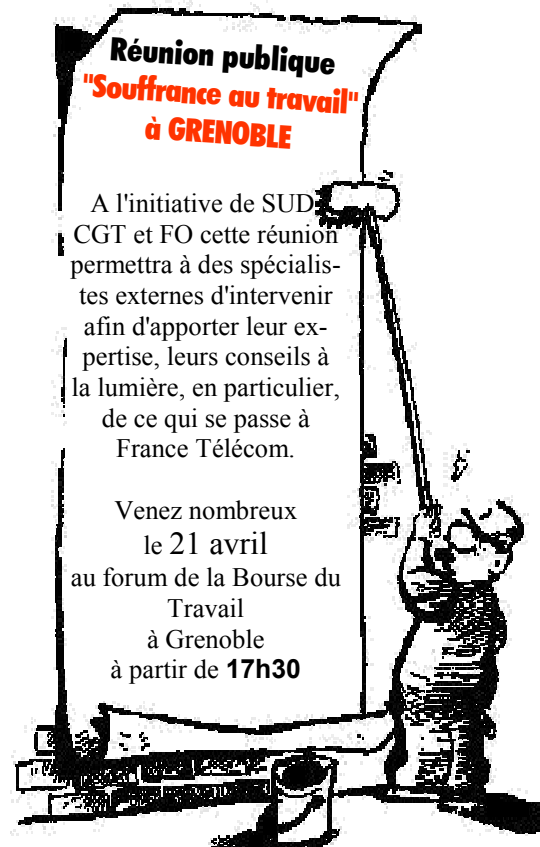
"Pareil"

"Alors on est pas compté comme grévistes ?"

"Non."

Ça fait 2 grévistes de moins ! Au fait, c'est qui les 2 collègues déclarés officiellement "non-grévistes" ?

Oh, trois fois rien, c'était juste les 2 représentants syndicaux du bureau (1 de FO et 1 de SUD) !!



## RAS LA CASQUETTE !

Oui ! Ras la casquette d'entendre dans les dernières réorganisations, les DE annoncer aux agents : "Bon voilà, y'a des scénarios avec accord avec **tout plein de samedis dedans** et puis, un scénario **sans accord avec 0 samedi**"

"Voilà, vous avez bien compris... si les syndicats ne signent pas, c'est 0 samedi !"

**Mensonges !**

Et bien non ! Rien n'empêche les DE de donner des samedis s'ils le veulent. Y'a pas besoin d'un scénario avec accord pour ça.

Le "sans accord", c'est juste **4 semaines**, ça n'a rien à voir avec le nombre de samedis...

En fait, on assiste là à une nouvelle tentative de discréditer les OS, c'est le "chantage à la signature" !

**Faire porter aux syndicats la responsabilité des conséquences des réorganisations...**

**Faut le faire !**

C'est pas les DE qui organisent ça, c'est la DOTC qui pilote !

Pendant ce temps là, on oublie la sécabilité à outrance, les suppressions d'emploi, les heures sup., etc...

Au fait, dans les réorg. qui viennent, Bourg d'Oisans, Eybens et à Chavant, y'a bien des samedis et pourtant, les OS n'ont rien signé...

## Bourgoin la "sécable" de trop !

Il y a un moment où trop c'est trop.

Et le recours à la sécabilité chaque fois qu'une prétendue "absence inopinée" est annoncée commence à gaver fortement les collègues.

Alors, juste après la grève du 29 (qui a vu une forte mobilisation dans le bureau) une équipe au grand complet à dit NON ! Non, on l'a fera pas !

Cette solidarité a payé. La Poste a bien été obligée de trouver une solution de remplacement. Comme quoi des alternatives existent, non ?

## courrier

## UGRH :

### Tout doit disparaître

Le projet GAPP - arme de destruction des services LRH- est bien entamé. Le regroupement dans les CSRH (ou dans les antennes de ceux-ci) avance à grand pas. D'ici juillet, les sites UGRH devront avoir disparu et les personnels reclassés.

L'immense majorité d'entre eux veut continuer dans son domaine de prédilection... et de compétence !

Sauf que, pour l'instant, on leur propose... Rien ! Rien de rien !

C'est : "chacun se débrouille !", l'une va voir sur Intranet, l'autre va à Pôle Emploi, on visite les boîtes du coin... A la DOTC, une seule proposition : "Si vous voulez être facteur, y'a pas de problème (surtout si vous êtes du Nord Isère !)"...

Dans le même temps, la Poste a décidé d'implanter dans les établissements un tout nouveau logiciel censé assurer leur travail !!

Mais aussi des responsables RH (établissements de + de 100 agents) ou référents RH (- de 100 agents).

Qui mieux que nos collègues en reclassement pourraient exercer ces fonctions ? Quel DE ne souhaiterait pas avoir dans son équipe managériale un agent qui maîtrise parfaitement les règles RH et les procédures ?

La décision qui sera prise sur cette question indiquera clairement vers quoi s'engage la DOTC : continuer le management à la hussarde ou considérer que les "ressources" humaines ne sont pas forcément un handicap.



## enseigne

### Et le code de la route ?

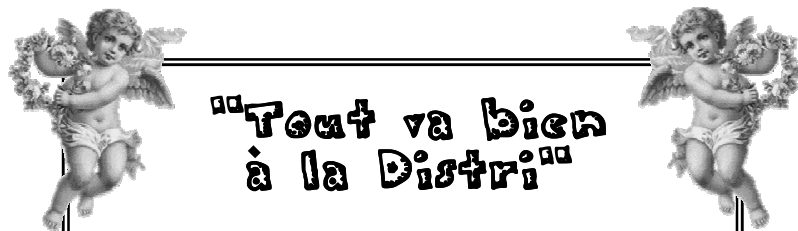
1) Le temps de trajet pour se rendre à un ETC ou entre 2 bureaux du terrain, c'est du TEMPS de TRAVAIL, pas du bénévolat !

2) Et nous ajouterons qu'il est calculé en fonction du temps RÉELLEMENT nécessaire à ce déplacement...

Pourquoi cette précision ? Et bien, on a parfois vu, un temps de trajet de 15 minutes arbitrairement ramené à 10' par exemple.

Et pour quelle raison ?

Juste pour faire cadrer avec le règlement intérieur du terrain !!!



**"Tout va bien à la Distri"**

### Charavines **On délocalise ou pas ?**

Aux dernières nouvelles, il n'est plus question de délocaliser tout le personnel sur Voiron mais simplement une partie...

Très bien ! Mais au fait, rappelez-moi la raison impérative avancée pour cette délocalisation ?

**"Absence de sécurisation au chargement / déchargement et le danger grave qui en découle"**

Alors donc, il n'y aurait plus de problèmes pour les collègues qui vont rester... ou alors est-ce le moyen pour la Poste de se débarrasser des ces surnombres ?!

### Chavant **"Au jour d'aujourd'hui..."**

Voilà la phrase fétiche du DE de Chavant. Lors de la dernière audience que nous avons eu, en 2 heures, nous avons compté 21 **"au jour d'aujourd'hui"** ! Cela pourrait prêter à sourire si ce Monsieur ne vivait pas que dans le présent, car **"aussitôt dit, aussitôt oublié"** !

Des promesses, il en a fait au personnel : des promotions, des améliorations de conditions de travail etc... mais dès que l'on arrive au **lendemain** on retombe dans **"le jour d'aujourd'hui"** et toutes les promesses ont disparues. Demandez dans les bureaux ou il a déjà sévit...

On apprend qu'il partirait pour Voiron. Nous souhaitons bien du courage à nos collègues.

### Rives **Une nouvelle audience pour rien !**

La réorganisation à peine lancée et on en est déjà à la phase scénario...

*"Alors, vous voulez celui-ci ou celui-là ? Si vous voulez le 38h10, faudra faire un p'tit effort, et patati et patata..."*

Sauf qu'il y a une phase qui s'appelle "DIAGNOSTIC" que la direction semble vouloir "sauter" à tout prix. Ça fait des semaines qu'on pose des questions sur le pesage de nos tournées. On attend toujours les réponses...

### Montalieu **Faut pas mettre la charrue avant les bœufs !**

La réorganisation est à peine lancée et on en est déjà à la phase scénario...

*"Quoi, je me répète ? J'ai dit la même chose dans l'article précédent ?"*

Oui, c'est vrai mais là, y'a une petite différence quand même : Dans notre bureau, on a pas eu de diagnostic, **même pas les fiches de restitution de tournées**, on a pas eu de réunions pour poser des questions, avoir quelques explications, discuter des scénarios, etc... Non, non, rien de tout ça !

On apprend juste le mardi qu'il faut voter le lundi d'après. Votez pour quoi ?

*"Arrêtez de poser des questions sans intérêt !"*

**Bon, résultat : on va rien voté et on bloque jusqu'à plus amples informations et... discussions !**

## enseigne **Commerciaux** **Négos ouvertes ?**

Ce n'est pas faute d'avoir dénoncé les conditions dans lesquelles ils bossent, ni d'avoir exprimé -très massivement- leur ras le bol dans leur dernière grève d'octobre (grève, je le rappelle, initiée par FO), toujours est-il que les directions nationales de l'Enseigne et de la Banque Postale ont décidé d'ouvrir des négociations spécifiques "Forces de vente".

Il était temps !

Maintenant, on va voir si les revendications exprimées à l'époque (et toujours d'actualité) seront réellement discutées :

⇒ Arrêt du management par le stress, de la pression des objectifs !

⇒ Une rémunération décente,

⇒ Des horaires et organisation de travail respectant l'équilibre vie professionnelle et vie familiale...

Fort du succès de leur dernier mouvement, il faudra beaucoup plus que de bonnes paroles pour satisfaire les commerciaux !



## Intéressement quelques petits calculs...

Les 267 000 postiers se répartissent la somme de 60 millions. Ça fait 226 € nets par agent. Une belle somme, quand même ! Une belle récompense pour les efforts fournis par tous en 2010, non ?

Certes, c'est un peu moins que pour Patrick WIERNER (ex-patron de la Banque Postale) qui lui, part en retraite (de la Poste) avec une prime de... 980 000 € !

C'est vrai qu'il a fait, lui aussi, beaucoup d'efforts en 2010 : 4300 fois plus, exactement !

Et un des derniers efforts qu'il a fait, c'est de décider la rénovation du siège de la Banque Postale ("*une banque pas comme les autres*") afin qu'elle ait, quand même, un standing *comme les autres* !

Et ça a coûté combien cette "mise à niveau" ? 800 millions d'€ ! **13 fois plus** que la totalité du commissionnement (60 millions).

## Vos droits **Appréciation**

Parce que l'appréciation peut avoir des conséquences sur la mobilité, la promotion (même en REP), la rémunération (complément Poste) et les augmentations individuelles (pour les cadres) il ne faut pas laisser faire n'importe quoi.

Trop souvent, on voit des entretiens réalisés sans que les agents ne puissent discuter, argumenter. Les grilles sont parfois **pré-remplies**. Mieux, on a vu des entretiens réalisés **SANS** la présence de l'agent !

On a même vu des grilles remplies pour des agents **absents du service** plus de 6 mois... Bref, du tout et du n'importe quoi !

Mais il ne faut pas se laisser faire pour autant. Le RECOURS est nécessaire, il formalise le désaccord et permet de faire valoir ses arguments.

**Rappel** : Chaque agent a 2 mois (après la validation de sa note finale par le N+2) pour formuler son recours (en CAP pour les fonctionnaires - CCP pour les salariés). Il peut être précédé d'une "commission de médiation" chargée de trouver un compromis.

Le modèle de recours est téléchargeable sur le blog : <http://fo-poste-38.blog4ever.com>



## Opération "Vide ton sac"

Passionnant cet article sur un concept nouveau émanant de la DE de la plate forme d'Annonay, pour **"dénouer une situation génératrice de tensions"**.

**Explication de la méthode :**

Par exemple, on te décale un jour de repos !!

C'est pas cool, t'as la boule au ventre, t'es stressé et cela peut être une source de conflit avec tes chefs...

Eh bien cette DE à trouvé la solution : le **"Vide ton sac"** !!

Tu demande à voir ton cadre, par rapport à ton petit nœud dans ton petit ventre et puis tu... vides ton sac.

Et là, c'est magique, tu redeviens plus zen... tu te seras bien fait "niquer" ton jour mais tu seras tellement zzen, et ça grâce à qui ? Grâce à **"Vide ton sac"**.

Bravo madame la DE, moi j'ai pondu un nouveau concept pour ceux qui se prennent pour Freud, c'est le **"Calme ta joie"**, mais ça c'est une autre histoire !!!

Kit de réduction du stress



Directives :  
1. Placez le kit sur une surface plate,  
2. Suivez les instructions au centre du cercle,  
3. Répétez l'étape 2 autant que nécessaire,  
*Etre inconscient réduit l'état de stress*

## enseigne **une Poste sans postiers**

**45%** des points de contact de l'Isère ne sont déjà plus des bureaux de poste mais sont devenus des APC (mairie) ou RPC (commerçant) !!

Et ce n'est manifestement pas fini. Le nouveau **"contrat de présence postale territoriale"** 2011-2013 a de quoi nous inquiéter.

Pour preuve : en 1 seul CTP, fin mars, ni plus, ni moins que **4 bureaux transformés !**

Et ça, si c'est pas la progression du désert postal en zone rural, qu'est ce que c'est ?!!

## courrier **Sens unique**

Lors des restructurations, la Poste réorganise sur la base d'une baisse de 6 %, alors que le constat pour l'année 2010 est largement en dessous .

Le fait d'anticiper une baisse au lieu de prendre l'existant est du vol manifeste.

De plus, la Poste devrait chercher à développer l'activité plutôt que de se réjouir d'une baisse annoncée.

D'ailleurs -en interne- elle n'hésite pas à reconnaître que l'avenir du courrier n'est pas si sombre...

*« Le Courrier, un média essentiel*

*Dans un monde où foisonnent informations et communication, le courrier a toute sa place : c'est un média essentiel pour tous nos clients [...] Le courrier est à la fois média de masse et média ciblé, il permet la conquête et la fidélisation, son efficacité et son taux de conservation sont incomparables, toutes les études le démontrent.*

*Le courrier a un avenir : c'est un média au cœur des échanges économiques, en compétition avec les autres médias, mais qui leur est également complémentaire. »*

La suite sur : <http://www.laposte.fr/Le-Groupe-La-Poste/Metiers/Courrier/Strategie-du-courrier>.

Mieux, la Poste prévoit une hausse de 8 % par an de l'e-commerce ( *journal Facteurs! de mars 2011, page 7*) en particulier dans le courrier et le colis.

**Alors ou est l'anticipation de cette augmentation du trafic ?**

Les réorganisations se font bien en sens unique. Il faut donc réclamer notre du.

**Mesdames et Messieurs les DE nous attendons les résultats dans vos diagnostics.**